

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Avenant n°1 - Affaire n°21S0030 - Interventions diverses sur le patrimoine arboré de la commune de Villeneuve d'Ascq - augmentation du montant annuel maximum des lots 1,2,3 et 4 du marché.**

N° : VA\_DEC2024\_486  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2194-7 du Code de la commande publique, l'article R2194-8 du Code de la commande publique

### décidons

De conclure avec les sociétés :

- La société B2E, domiciliée à BONDUES (59910) ;
- La société ECO PAYSAGES, domiciliée à NOYELLES SUR ESCAUT (59159) ;
- La société PERILHON ELAGAGE, domiciliée à TEMPLEMARS (59175) ;
- La société SMDA, domiciliée à TRAPPES (78190).

chacune multi-attributaires des lots :

lot 1 « Nord : Breucq/ Sart/ Babylone/ Recueil »,

lot 2 « Ouest : Près/Bourg/Château/Pont de Bois »,

lot 3 « Est : Cousinerie/Annappes/Poste/Brigode/Résidence/Ascq »,

lot 4 « Sud : Hôtel de Ville/Triolo/Cité Scientifique/Haute Borne »,

du marché « Interventions diverses sur le patrimoine arboré de la commune de Villeneuve d'Ascq », un avenant par lot, afin d'augmenter le montant annuel maximum de chaque lot de 10%.

**Avec une plus-value de 6 000 € HT, le montant annuel maximum de chaque lot, attribué aux 4 entreprises pré-citées, fixé initialement à 60 000 € HT est porté à 66 000 € HT.**

Ces 16 avenants prennent effet à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2024 jusqu'à la fin du marché, soit au 31 décembre 2025.

Imputation budgétaire : 61521 511 2510.

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.2.1 Entretien des espaces verts

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mercredi 7 août 2024

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-204719-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mercredi 28 août 2024